

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2014

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Comité Syndical	193
En exercice	193
Qui ont pris part à la délibération	108

L'an deux mille quatorze

et le cinq décembre

à 14 heures30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation

21 novembre 2014

Nombre de Membres présents : 108

Date d'affichage

05 décembre 2014

Madame Chantal CARPENTIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**RAPPORT
D'ACTIVITE 2014**

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Le rapport d'activité de l'année 2014 est adopté par 108 voix pour et 0 voix contre.

VOTE :

POUR : 108

CONTRE : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

Bernard BESTEL

**DELIBERATION
N° 2014/28**

après dépôt en Sous
Préfecture le :

et publication ou
notification

du 05 décembre 2014

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.